

ÉCOLE PRIMAIRE LES TILLEULS (MARMAGNE)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 6 NOVEMBRE 2025

• Membres présents

Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes LANDEAU VANDAMME, MARTIN, CAILLAT, BOUQUET, MARILLIER, PRESLAULT DJALEEB, DELAITTRE, BONNEAU, SITTER, BONNEAU, M SAMPIERI,

Les enseignants : Mmes THUIZAT, LAUVERJAT, LACANAL-BLAIN, DESTOUCHES, BARBIER, AUDEBERT, M. LEBRET, TATAR, REICH

Le DDEN : M BOUQUIN

• Membres excusés

M. DUPERAT, Maire de la commune

M. MILLEREUX, Adjoint au Maire chargé des Affaires Scolaires

Mme BESSET FERREIRA, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme HEYER et M SORIANO, enseignants membres du RASED

Mme KAWAYA, représentante de parent élue

Tour de table : présentations.

Approbation du dernier PV (année scolaire 2024-2025).

1) PRESENTATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ECOLE

Signatures des membres à voix délibérative.

2) BILAN DE RENTREE

Cette année, nous avons accueilli M REICH Julien, qui est ZIL (remplaçant) rattaché administrativement à notre école, et Mme DESTOUCHES Ellie, enseignante qui assure la décharge de direction dans la classe de CE2. Le reste de l'équipe enseignante reste stable. La Directrice rappelle que les enseignantes remplaçantes (ZIL et Brigade) rattachées à l'école ne sont pas obligatoirement présente pour assurer le remplacement d'un enseignant titulaire à l'école absent.

• Effectifs, enseignants et personnels de l'école : école primaire de 7 classes :

PS MS	22 (13+9)	Mme THUIZAT
MS GS	22 (12+10)	Mme LACANAL BLAIN
CP	20 (6+14)	M. LEBRET
CE1	24	Mme BARBIER
CE2	19	Mme AUDEBERT et Mme DESTOUCHES
CM1	24	Mme LAUVERJAT
CM2	18	M TATAR

Total **149 élèves** (50 élèves de maternelle et 99 élèves d'élémentaire)

L'effectif a légèrement baissé par rapport à l'an passé avec une moyenne par classe qui s'établit à 21,3 élèves (contre 22,3 en 2024-2025, soit -1 élève par classe).

Nous disposons des compétences des enseignants du réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED) de l'école des Verdins à St Doulchard avec comme membres Mme HEYER (psychologue de l'Education Nationale) et M SORIANO (maître E). Ils interviennent à la demande des enseignants ou des parents.

Mme Delphine TALBOT (dans la classe de PS-MS) et Mme Roseline COURCEL (temps partiel, à 80%, complété par Mme Sonia TEIXEIRA, dans les classes de MS-GS et GS-CP) restent à leurs postes d'ATSEM. Ces agents, en plus de l'aide aux enseignantes, ont des tâches d'entretien des locaux, de surveillance du restaurant scolaire, de surveillance du temps de pause déjeuner.

Mme Stécy GUILLAUME est responsable du restaurant scolaire. Elle est actuellement remplacée par Mme Marine LOPES. Les effectifs du restaurant scolaire sont d'environ 90 élèves en élémentaire et 48 en maternelle. Cela représente donc une large part de l'effectif total des élèves de l'école. Deux services sont maintenus chaque midi.

L'accueil périscolaire payant fonctionne de 7h30 le matin à 8h35 et le soir de 16h20 à 18h30. Il y a environ 50 enfants au maximum le soir.

De même le mercredi est ouvert le centre de loisirs, de 7h30 à 18h30. Mme CONDROYER assure la responsabilité de l'accueil périscolaire de la commune.

Les inscriptions ont désormais lieu sur l'espace famille. Les représentants de parents élus ne font pas remonter de difficultés majeures rencontrées par les familles.

La demande de dérogation a été acceptée en 2024 pour 4 ans. L'école fonctionne donc sur 4 jours, du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 le matin et de 13h20 à 16h20.

• Résultats des élections des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2025.

Résultats :

nombre d'inscrits : 217

taux de participation : 74.65 %

nombre de votants : 162

suffrages exprimés : 157

bulletins blancs ou nuls : 5

Les parents ne pouvaient voter que par correspondance, comme cela avait été décidé à l'unanimité par les membres du Conseil d'école de l'année scolaire dernière. Le Conseil vote ce jour pour le renouvellement de ce mode de vote unique pour les élections de 2026-2027.

Une liste de 11 parents (7 titulaires et 4 suppléants) non constitués en association s'est présentée et a été élue. Un trombinoscope sera créé par les parents élus : il sera affiché aux différents accès de l'école. Parallèlement, l'adresse mail est rappelée pour favoriser la communication entre représentants élus et familles de l'école. L'information sera diffusée auprès des familles de l'école par le biais du cahier de liaison.

La Directrice remercie une nouvelle fois les mamans qui l'ont aidée dans l'organisation matérielle du vote.

Les parents sont invités à consulter encore plus régulièrement les cahiers de liaison et signer les différentes informations qui circulent.

3) REGLEMENT INTERIEUR

C'est à partir du règlement départemental des écoles que notre règlement intérieur a été rédigé.

Celui-ci, une fois lu, a été voté et approuvé par tous les membres du Conseil d'école.

Le règlement et ses annexes, chartes de la Laïcité et charte internet, seront consultables dans le hall de la maternelle et un exemplaire circulera dans les familles (passage par les aînés) qui émargeront dans un tableau pour attester sa lecture et son adoption.

Une question de parent a été soulevée à propos des chartes : les documents ne sont pas toujours faciles à comprendre par les élèves. L'équipe enseignante, à partir du cycle 2, est amenée à travailler en classe dessus pour les expliciter et les rendre vivantes à l'école.

L'école est labellisée niveau 1 pour la mise en place du protocole Phare (Programme de lutte contre le Harcèlement à l'école). L'équipe bien-être peut être sollicitée dans la prise en charge d'une situation d'intimidation.

Un schéma du traitement d'une situation de harcèlement a circulé dans les familles par le biais du cahier de liaison et a été présenté lors des réunions de septembre. Parallèlement, 10 heures annuelles d'apprentissage sont consacrées à la prévention du harcèlement entre élèves et au développement des compétences psycho sociales. Par exemple, les élèves du CE2 au CM2 ont été amenés ce jour à compléter dans leurs classes un questionnaire anonyme sur ce thème. Les enseignants, dès la maternelle, développent dans leurs classes les compétences psycho sociales, qui aident à dénouer des situations de conflit qui peuvent se produire à l'école. La Psychologue de l'Education Nationale, qui fait partie de l'équipe ressource Phare avec les conseillers pédagogiques, a également transmis des pistes à l'équipe enseignante de l'élémentaire pour poursuivre un travail en classe. L'objectif étant de libérer la parole. La Directrice a été formée au parcours Phare, tout comme les enseignantes de cycle 1. Cette année, les enseignants de cycle 2 seront formés. Sur les années à venir, d'ici la rentrée 2027, ce seront les enseignants du cycle 3 qui seront amenés à suivre la formation.

La Directrice rappelle les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

- La violence
- La répétitivité
- L'isolement de la victime.

Ce règlement sera aussi communiqué ultérieurement sur le site internet de la mairie.

4) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

La rentrée du 1^{er} septembre s'est bien passée, avec un temps d'accueil de toutes les familles dans la cour élémentaire. Les parents de PS étaient invités à accompagner leur enfant successivement en classe. Les différentes classes, avec les doubles-niveaux inévitables dans notre école, l'équipe enseignante et les consignes générales ont été présentées à tous. La Directrice note qu'aucune demande de temps d'aménagement n'a été faite par les familles.

Des temps de décroisement ont été mis en place avec Mme THUIZAT, pendant la sieste des PS. Ces temps permettent à d'autres élèves de se retrouver en niveau unique : MS, GS, CP. Ces temps sont appréciés des élèves qui leur permettent de travailler dans d'autres conditions. Parallèlement, lorsque notre ZIL est présent sur l'école, cela profite aussi aux élèves (co-enseignement dans la classe, aide individualisée aux élèves en difficulté, prise en charge de petits groupes...).

Les élèves se seront rendus, en première période, deux fois à la bibliothèque de Marmagne, grâce aux bénévoles que l'équipe enseignante remercie.

Les classes profitent aussi du gymnase de la commune pour des séances d'EPS.

Deux photographes scolaires sont passés dans l'école le jeudi 9 octobre 2025, pour des photos individuelles, photos de classe et photos des fratries. L'autorisation des parents a été demandée. Les bénéfices de la vente des photos seront versés sur le compte de l'AMIE (Association Marmagnaise des Instituteurs et Elèves). L'argent est ensuite réinvesti dans du matériel scolaire, des livres, des sorties, des spectacles... Les commandes et le paiement sont possibles en ligne. Après une date limite,

il ne sera plus possible de commander et les photos disparaîtront du site internet. Il s'agissait d'un nouveau prestataire. L'équipe enseignante discutera ensuite de son retour l'an prochain ou non, notamment en fonction des retours des familles.

Les classes de maternelle ont mis en place des temps d'école dehors, notamment avec la présence de stagiaires M2, qui se destinent à devenir professeur des écoles dans la classe de Mme LACANAL BLAIN. La classe de CE2 a profité de l'expertise de Fabrice, agent communal, pour découvrir la vie des arbres de la plaine de jeux le lundi 13 octobre. La classe de CM1 a un projet autour de la mare. Le projet s'inscrit pleinement dans l'éducation au développement durable qui est au programme.

Dans le cadre de la liaison école-collège, le mardi 14 octobre, les CM2 ont participé au cross du collège Louis Armand de Saint Doulchard. Ils ont pu encourager leurs anciens camarades. Ils ont apprécié cette première immersion dans l'univers du secondaire. Un entraînement avait été proposé en amont de l'épreuve sportive. Le déplacement s'est fait en bus de ville, gratuit.

Le jeudi 18 octobre, toutes les classes ont travaillé pour la mise en place d'une journée du goût : ateliers cuisine autour des légumes de saison. Les familles étaient invitées à participer à l'évènement dès 16h20 avec différentes dégustations. L'équipe enseignante réfléchira à décaler cette manifestation au vendredi.

Quelques dates pour la deuxième période :

La Directrice invite à participer à la commémoration du 11 novembre à Marmagne.

Tous les élèves profiteront d'un spectacle pour Noël, financé par l'Amicale Laïque des Parents d'élèves, le 11 décembre 2025.

L'Amicale Laïque des Parents d'élèves organisera avec le concours de l'école un marché de Noël le soir du vendredi 5 décembre 2025 et un après-midi festif sur l'école la veille des vacances de Noël (vendredi 19 décembre 2025). D'autres animations autour de cette thématique seront proposées aux élèves de la maternelle et de l'élémentaire, mais elles sont en cours d'organisation (escape game de Noël en maternelle le 15 décembre).

Les activités sportives prévues :

Les enseignants de l'élémentaire ont proposé aux élèves de participer au Petit Tour du Lac à Bourges, le 23 novembre, comme chaque année. Ce sont les parents qui sont à l'origine de l'inscription sur internet. Une information a circulé dans les cahiers de liaison.

Deux classes (CM1 et CM2) bénéficieront d'activités de natation à la piscine de Saint-Doulchard en 2026. Chaque déplacement à la piscine en autocar sera pris en charge par la municipalité dans le cadre de notre budget transport. L'équipe enseignante demande de nouveau à la mairie la conservation du budget transport pour la nouvelle année scolaire, voire une augmentation, car les devis du transporteur ont augmenté significativement. L'objectif de ces classes sera de participer au triathlon organisé par le conseiller pédagogique EPS en fin d'année.

Les projets :

Des spectacles sont déjà réservés pour 2026 avec le concours de l'Amicale Laïque, pour répondre aux objectifs du PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturel) des élèves, de la PS au CM2.

Les classes de CE2 et CM2 profiteront d'une animation gratuite autour du risque d'inondation, proposée par Bourges Plus, le 23 mars 2026.

Début mars, les CM2 devraient bénéficier d'une animation autour de la sécurité routière.

Le préau sera embelli grâce à l'action d'un artiste graffeur choisi par la mairie (en vue de Bourges, capitale de la culture 2028). Les élèves de l'élémentaire seront associés au projet par le choix de personnages qui seront peints sur le mur du préau.

Le carnaval aura lieu le vendredi 10 avril 2026 après-midi.

L'équipe enseignante réfléchit à d'autres projets pour les périodes suivantes, notamment dans le cadre du savoir rouler (comme les années précédentes).

5) LE PROJET D'ECOLE

Les LSU (Livret Scolaire Unique) seront transmis, sur décision des conseils de cycles 2 et 3, chaque semestre, comme l'an passé, pour les élèves du CP au CM2. Tous les enseignants transmettront les évaluations régulièrement pour signatures, avec les cahiers, de façon à ce que les parents puissent suivre les réussites et les difficultés de leurs enfants. Ce « contrôle continu » est important. Les enseignants rappellent que les familles peuvent demander un rendez-vous dans l'année pour faire le point sur les résultats de leurs enfants s'ils le souhaitent. Ils peuvent aussi demander à rencontrer les parents si nécessaire. Le tout sans attendre la publication du LSU à la fin du semestre.

En maternelle, les élèves ont chacun un carnet de réussite qui les suit sur l'ensemble du cycle 1. Les enseignants recevront les familles pour des rendez-vous individuels en milieu d'année.

Les programmes ont évolué cette année. Le module EVAR (Eduquer à la Vie Affective et Relationnelle) est mis en place dans toutes les classes pour prévenir les discriminations, transmettre des valeurs fondamentales telles que le respect de soi et le respect des autres, promouvoir l'égalité filles-garçons et lutter contre les violences.

L'année dernière, notre école a été évaluée entre novembre 2024 et mai 2025. A partir du rapport d'évaluation et des besoins de notre école, l'équipe enseignante va être amenée cette année à rédiger un nouveau projet d'école qui sera présenté lors d'un prochain Conseil d'école, une fois validé.

Les APC se font après la classe (les lundis et mardis), à partir de 16h25 pendant 45 minutes (donc jusqu'à 17h10) en fonction de l'organisation proposée par les enseignants pour des groupes d'élèves, sous autorisation parentale. Des réunions de concertations entre enseignants permettent de définir quels élèves pourraient bénéficier de ces activités, ces heures étant facultatives, l'accord des familles est nécessaire pour mettre en place ce dispositif. Par ailleurs, ce n'est pas forcément l'enseignant habituel de l'élève qui le prend en charge.

6) TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Nous remercions la municipalité pour les travaux et investissements effectués, l'année scolaire dernière, pendant les vacances d'été (notamment les WC de l'élémentaire) ou ce début d'année (notamment la réparation de l'interphone au niveau du portillon).

Quelques demandes sont listées ci-dessous pour l'année en cours :

A court terme :

- Trous dans le sol de la classe de PS, un carreau s'affaisse dans le coin et on craint la présence d'amiante ;
- Installation d'un crochet au niveau de la porte de la machine à laver ;
- Installation d'un fil traversant la classe de CM1 pour des affichages ;
- Banc à fixer dans la cour de la maternelle au mur ;
- Changement du barillet de la porte du patio dans la classe de CM1 (ne peut actuellement pas servir de sortie de secours) ;
- Table à réparer dans la classe de CM2 ;
- Déplacement des jardinières à l'entrée de la classe de PS dans la cour de la maternelle ;

- Sécuriser la plaque d'égout dans la cour de la maternelle (se soulève trop facilement, risque de doigts coincés) ;
- Joint d'une fenêtre de la salle de motricité défectueux : encore sous garantie, il faut contacter l'entreprise concernée ;
- Problème de charge des tablettes dans la salle : contacter l'entreprise concernée ;
- Problème de rideaux dans la classe de CE1 et CM1 ;
- Peinture des bancs, des coffres, des meubles du couloir de la maternelle ;
- Peinture des murs de la classe de CM1 après assainissement ;
- Failles de plus en plus importantes dans le goudron des cours : à combler, car il y a des risques de chutes ;
- Tapis d'amortis vert très abîmé du côté du train ;
- Problème avec les verrous du portillon : ouverture obligatoire par un seul côté de la serrure ; avec le verrou du portillon donnant sur la bibliothèque (reste constamment ouvert, ce qui facilite l'accès à la cour de l'accueil et à la cour de la maternelle) ; avec le verrou du grand portail vert donnant sur le gymnase. Cela peut engendrer des problèmes de sécurité notables.
- Besoin d'une alarme spécifique attentat intrusion pour assurer la sécurité de tous dans le cadre notamment du plan Vigipirate Urgence Attentat en cours (manque d'un système noté dans la fiche d'évaluation de l'exercice envoyé au Conseiller Pédagogique de Circonscription) pour chacun des bâtiments ; besoin de rideaux occultant dans différentes salles (Cf. courriel envoyé en mairie le 15 octobre 2024) ;
- Réfection des toits plats du bâtiment élémentaire, côté rue de la mairie ;
- Enrobé à refaire dans les deux cours de récréation (maternelle et élémentaire) ;
- Besoin d'un deuxième arbre dans la cour de la maternelle pour créer de l'ombre.

Bon nombre de demandes formulées au cours des précédents Conseil d'école ont été prises en compte par la mairie. L'équipe enseignante la remercie vivement. Cependant, elle se doit de lister les travaux restant à effectuer à plus ou moins long terme. Elle est consciente que ces travaux engagent des frais très importants pour la commune et que tout ne pourra être réglé cette année.

La Directrice indique également que la société Médiasef, chargée de la maintenance, incite la mairie à anticiper le changement des portables des 5 enseignants de l'élémentaire.

7) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Des réunions de parents ont été proposées pendant les 3 premières semaines de septembre dans chacune des classes.

Un exercice de sécurité incendie s'est déroulé le 16 septembre 2025.

Un exercice PPMS Attentat Intrusion, avec un scénario de colis piégé, a été réalisé dans toute l'école le 3 octobre 2025. A ce propos, la Directrice a rédigé avec l'aide des conseillers pédagogiques de circonscription un document des PPMS unifié (Attentat Intrusion et Risques majeurs).

Il est rappelé que nous sommes à ce jour en Plan Vigipirate Urgence Attentat. On demande aux familles de respecter scrupuleusement les horaires et les consignes de sécurité, notamment lors des entrées et des sorties des élèves. On appelle à la vigilance de tous. L'équipe enseignante et la mairie demande aux familles de ne pas rester aux abords de l'école trop longtemps après les entrées et sorties des classes.

Une infirmière de la PMI est venue rencontrer les parents et les élèves de MS en octobre et en novembre.

Une question a été soulevée à propos de la cantine. M MILLEREUX rappelle que les deux services ont été maintenus. Mais contrairement à l'an passé, puisque le nombre de personnels est restreint, les maternelles mangent ensemble au 1^{er} service et les élémentaires déjeunent ensemble au 2^{ème} service. Parallèlement, la mairie informe les familles par l'espace en ligne du passage aux 4 éléments par repas, afin de trouver une première solution pour réduire le gaspillage alimentaire. Il est précisé que l'équilibre nutritionnel est toujours garanti.

Une autre question portait sur le téléphone. Il est rappelé aux familles qu'il est préférable de communiquer par le cahier de liaison ou par mail si l'information peut être anticipée, pour prévenir d'une absence... Sur le temps scolaire, il faut privilégier les mardis (décharges de la Directrice) et sinon les temps de pause (récréations et pauses méridiennes). Les récréations ont lieu à 10h15 et 15h00. Sinon l'équipe enseignante, tout comme les ATSEM, ne sont pas en mesure de répondre aux appels, puisqu'ils sont concernés par des temps d'enseignement avec leurs classes.

Le procès-verbal de ce Conseil d'école sera diffusé sur le site de la mairie. Il sera aussi affiché en double exemplaire à l'école (côté rue pour l'élémentaire et à la fenêtre du hall d'entrée de la maternelle).

La Directrice clôture le Conseil.

Fait le 7 novembre 2025

La directrice et Présidente du Conseil d'école

Mathilde AUDEBERT



Le Maire

Bernard DUPERAT

Le représentant de parent élu

Bérangère LANDEAU VANDAMME

L'Adjoint au Maire

Gérard MILLEREUX

Une infirmière de la PMI est venue rencontrer les parents et les élèves de MS en octobre et en novembre.

Une question a été soulevée à propos de la cantine. M MILLEREUX rappelle que les deux services ont été maintenus. Mais contrairement à l'an passé, puisque le nombre de personnels est restreint, les maternelles mangent ensemble au 1^{er} service et les élémentaires déjeunent ensemble au 2^{ème} service. Parallèlement, la mairie informe les familles par l'espace en ligne du passage aux 4 éléments par repas, afin de trouver une première solution pour réduire le gaspillage alimentaire. Il est précisé que l'équilibre nutritionnel est toujours garanti.

Une autre question portait sur le téléphone. Il est rappelé aux familles qu'il est préférable de communiquer par le cahier de liaison ou par mail si l'information peut être anticipée, pour prévenir d'une absence... Sur le temps scolaire, il faut privilégier les mardis (décharges de la Directrice) et sinon les temps de pause (récréations et pauses méridiennes). Les récréations ont lieu à 10h15 et 15h00. Sinon l'équipe enseignante, tout comme les ATSEM, ne sont pas en mesure de répondre aux appels, puisqu'ils sont concernés par des temps d'enseignement avec leurs classes.

Le procès-verbal de ce Conseil d'école sera diffusé sur le site de la mairie. Il sera aussi affiché en double exemplaire à l'école (côté rue pour l'élémentaire et à la fenêtre du hall d'entrée de la maternelle).

La Directrice clôture le Conseil.

Fait le 7 novembre 2025

La directrice et Présidente du Conseil d'école

Mathilde AUDEBERT



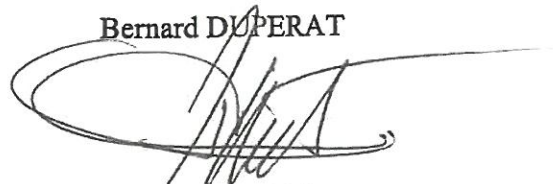
Le représentant de parent élu

Bérangère LANDEAU VANDAMME



Le Maire

Bernard DUPÉRAT



L'Adjoint au Maire

Gérard MILLEREUX

